

Formation : Maîtriser la réglementation des achats publics

Cours pratique - 3j - 21h00 - Réf. APU

Prix : 1960 € H.T.

★★★★☆ 4,8 / 5

BEST

Cette formation vous présentera les principales dispositions du Code des marchés publics et les procédures associées. Elle vous montrera comment en assurer la préparation et le suivi et comment identifier les obligations des acheteurs et des titulaires.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Préparer un marché et choisir la procédure de passation la plus adaptée
- ✓ Rédiger les différents documents constitutifs du marché et respecter leurs formalismes
- ✓ Analyser et sélectionner les offres
- ✓ Attribuer un marché et suivre son exécution
- ✓ Identifier les obligations des acheteurs et des titulaires d'un marché public

Public concerné

Acheteurs publics, directeurs commerciaux, juristes d'entreprise et tous les collaborateurs appelés à formuler une offre commerciale auprès d'un acheteur public.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

PARTICIPANTS

Acheteurs publics, directeurs commerciaux, juristes d'entreprise et tous les collaborateurs appelés à formuler une offre commerciale auprès d'un acheteur public.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Exercices d'application en sous-groupes, étude de cas suivie d'échanges interactifs.

Méthodes pédagogiques

Cette formation sera dispensée selon la dernière réglementation des marchés publics.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 La préparation du marché

- La définition des besoins et l'estimation financière.
- L'allotissement du marché.
- Les clauses sociales et environnementales.
- Le cas des marchés réservés.
- La durée du marché.
- Le choix du CCAG et la délibération.

Travaux pratiques

Exercice sur l'étude et l'analyse pratique du CCAG fournitures et services.

2 Le formalisme à respecter

- Les délais et la publicité.
- La commission d'appel d'offres.
- L'interdiction de soumissionner.

Travaux pratiques

Les obligations relatives à la dématérialisation des procédures et à l'organisation d'enchères électroniques.

3 Les procédures de passation des marchés publics

- La procédure adaptée, la procédure d'appel d'offres.
- Le marché négocié. Le dialogue compétitif.

4 Les documents constitutifs du marché

- L'avis d'appel public à la concurrence.
- Le règlement de la consultation.
- Le cahier des clauses administratives et techniques.
- L'acte d'engagement.

Travaux pratiques

Rédaction simplifiée d'un Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 La sélection des offres

- La sélection des candidats en fonction des renseignements fournis.
- L'examen des offres et la pondération des critères.
- L'offre anormalement basse.
- La rédaction du rapport d'analyse des offres.

Exercice

Construire un tableau d'analyse des offres, en groupe.

6 L'attribution du marché

- Le rôle du pouvoir adjudicateur.
- Le rôle de la CAO et de son président.
- La rédaction du rapport de présentation.
- L'information à communiquer aux candidats évincés.
- Le rôle et avis de la CADA.
- La notification du marché et l'avis d'attribution.
- Le contrôle de légalité.

Travaux pratiques

Echanges interactifs. Comment motiver efficacement la lettre de rejet des offres ?

7 L'exécution du marché

- Le règlement financier du marché.
- Les délais de paiement et les intérêts moratoires.
- Les pénalités de retard. Les avenants.
- Le règlement amiable des différends.
- Les recours et contentieux.

Travaux pratiques

Atelier sur le référé précontractuel et contractuel dans les marchés publics.

Parcours certifiants associés

Pour aller plus loin et renforcer votre employabilité, découvrez les parcours certifiants qui contiennent cette formation :

- [Cycle certifiant Acheteur Public - Réf. KAP](#)

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 25 mars, 20 mai, 20 mai, 5 oct., 5 oct.,
7 déc., 7 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 20 mai, 5 oct., 7 déc.